

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

LE MOT DE JEAN-LOUIS JOLLIVET



Pas d'illusion rétrospective : rien ne me prédestinait à risquer la noyade dans les dossiers tumultueux des bassines. Sinon le vieil adage passe partout : la philo mène à tout. Inutile de chercher un tropisme écolo dans les années de formation bordelaises et le militantisme étudiant contre la guerre d'Algérie, où je travaillerai quelques années après l'indépendance.

C'est mon improbable atterrissage à Poitiers qui m'a mis dans le bain des luttes locales pour la terre des années 72 et suivantes : opposition, dans la foulée du Larzac, aux expropriations pour extension de camp militaire en Deux-Sèvres (Avon , Bougon), lutte des Paysans-Travailleurs de la Vienne contre l'escroquerie des « contrats d'intégration ». Je découvre la vigueur de la défense du métier de paysan contre l'agro-industrie et la destruction des terres agricoles. Enjeu qui s'imposera à moi dans les années 2000 avec l'accélération de l'artificialisation des sols et la pratique au sein de la

commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

Le chemin jusqu'à FNE a été tortueux. Il m'a mené dans les années 2000 à l'écologie dite politique puis, sans contradiction, à une écologie plus proche du terrain à Vienne Nature : j'en été président 3 ans, et du coup vice-président de PCN (Poitou-Charentes Nature). C'est là que le philosophe spécialiste de rien plonge dans les dossiers dont pas grand monde ne veut : d'abord les LGV, puis la gestion de l'eau. Leur point commun : le sentiment d'incompétence que leur lourdeur et leur complexité engendre légitimement chez les bénévoles.

Le feuilleton de la LGV Tours-Bordeaux m'a offert quelques moments stimulants : d'abord l'apprentissage des moyens pour les associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE) de se faire écouter par une multinationale. Puis l'arbitrage de l'Etat et la participation aux négociations fructueuses sur les mesures compensatoires. L'expérience en tout cas nous a bien armé pour faire face aux répliques sur Limoges-Poitiers. Avec l'eau c'est la même gageure de compétence à construire mais c'est une autre histoire, plus juridique mais surtout plus violente. Manifestations et réunions publiques réussies ont sauvé la mise. Mes potions magiques ont été le travail dans une petite équipe soudée et la coopération étroite avec des partenaires fiables, UFC, LPO, Confédération Paysanne .

Éléments épars pour un bilan. L'expérience de président m'a appris, un peu tard, qu'une APNE ce n'est pas que les projets naturalistes, le suivi des commissions, la participation aux débats publics : c'est avant tout une équipe de salariés dont il est essentiel d'assurer des conditions dignes de travail et de rémunération, dans le respect d'une convention collective et d'innombrables règles que j'ignorais ...

Le retour d'expérience en tant qu'administrateur est plus positif : il montre que devant les urgences qui nous tombent dessus sans préavis, l'argument de l'incompétence n'est pas valide. Chacun peut s'emparer d'une affaire et se former sur le tas, à condition de travailler en équipe. Autre acquis : l'articulation des champs respectifs des



salariés et des bénévoles. Ce sont les compétences reconnues des salariés et leur efficacité qui permettent à l'association de se faire entendre dans le débat public, et parfois prendre en compte.

Et la cohérence dans tout ça ? Où est le fil conducteur ? S'il faut trouver une origine, c'est le bordelais Jacques Ellul et sa thèse sur la technique, jamais neutre : du nucléaire aux bassines, il y a toujours une solution technologique pour ne rien changer et continuer à détruire la planète. Ce jeudi 5 mai 2022 nous avons dépassé ce que la planète peut nous offrir...

Mais le vrai fil conducteur est peut-être ailleurs : nostalgie du pyrénéen exilé qui a défaut d'ours, d'isard et de Desman apprécie que le Poitou s'ensauvage, reconquis par la loutre et bientôt le loup.

Jean-Louis Jollivet, vice-président de Vienne Nature

PROCHAINE AG DE FNE NA : RETENEZ LA DATE

Réservez votre journée pour l'Assemblée générale de FNE NA qui se déroulera le samedi 14 mai à Lerm-et-Musset (Gironde) de 10h à 16h.

SENTINELLES DE LA NATURE

Le premier atelier Sentinelles, ouvert au grand public s'est tenu le 7 avril 2022. Les 24 participants ont pu en apprendre plus sur l'utilisation de la plateforme et des outils juridiques qui permettent de protéger l'environnement. Le prochain atelier aura lieu en visioconférence le jeudi 5 mai de 18h à 20h. Il sera coanimé par l'association Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine et aura pour thème « **La protection de la haie** ». N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant en [cliquant ici](#).

Campagne sur la préservation des haies agricoles.

L'atelier du 5 mai sera l'occasion de lancer la première campagne de Sentinelles de la Nature en Nouvelle-Aquitaine. Après avoir vu dans notre [bilan 2021](#) que le sujet de la haie était la première préoccupation des sentinelles néo-aquitaines, nous répondons à cet attachement en lançant la campagne de protection de la haie. Nous invitons nos lecteurs à relayer cette campagne de protection autour d'eux et à y participer en recensant des initiatives et des dégradations sur le site sentinellesdelanature.fr

Les initiatives qui peuvent être signalées sont multiples, allant des plantations aux modes de gestion qui valorisent la haie ou qui la protègent.

Nous traitons également les signalements de dégradations illégales, notamment les :

- Destructions des haies agricoles, que les bénéficiaires de la PAC ne peuvent pas arracher, ni tailler entre le 1er avril et le 31 juillet (arrêté du 24 avril 2015, BCAA 7)
- Destructions d'alignements d'arbres le long des routes (L. 350-3 C. environnement)
- Destructions des haies qui abritent des espèces protégées (L. 411-1 C. environnement)

La participation à la campagne de protection des haies est simple, il suffit de :

- Constater une dégradation ou une initiative favorable, prendre une photo et noter la position
- Créer un compte sur <https://sentinellesdelanature.fr/>
- Signaler la dégradation ou l'initiative favorable

Après avoir vu dans notre [bilan 2021](#) que le sujet de la haie était la première préoccupation des sentinelles néo-aquitaines en 2021, nous répondons à cet attachement en lançant la campagne de protection de la haie. Les initiatives favorables seront inventoriées et mises en avant lors du bilan de la campagne tandis que les dégradations seront traitées pour être transmises aux services compétents afin de faire appliquer la loi.

Zoom sur les signalements

Le mois de mars 2022 a été riche en activité pour Sentinelles de la Nature. 31 signalements ont été reçus au cours du mois et ont été traités par les référents départementaux.

Une initiative a été menée par l'association des parents d'élèves de la commune de Nieul-les-Saintes. Après avoir monté un programme pédagogique sur l'arbre, une fête de l'arbre s'est tenue le 26 mars. Étaient présents la LPO, l'OFB et l'association des croqueurs de pommes ainsi que FNE NA qui fut invitée sur le stand de NE 17 pour présenter Sentinelles de la Nature au grand public. Cette initiative a permis aux référents départementaux de nouer des liens avec l'agglomération de Saintes pour promouvoir Sentinelles de la Nature.



Avec le soutien de : FNE, FNE Midi-Pyrénées, l'Office Français de la Biodiversité, le Ministère de la Transition Ecologique, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Ministère de l'éducation et de la jeunesse et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

LANCEMENT DU PROJET DU LIVRE BLANC

Mercredi 6 avril a eu lieu la première réunion de lancement du Livre Blanc, avec les référents et référentes des groupes thématiques de FNE NA. Cette réunion a été l'occasion de présenter ce projet au réseau des groupes thématiques, et de réfléchir ensemble à la réalisation de ce dernier.

L'objectif du Livre Blanc est de dégager des positions communes sur diverses thématiques clés au sein de FNE NA. Il constitue un travail de coopération et de coordination avec l'ensemble des groupes thématiques de FNE NA, qui travailleront sur la production de ces positionnements. Organisé à la manière d'un dictionnaire, il sera constitué de différents articles reprenant les thématiques à aborder. C'est par conséquent une mission de long terme, et le support du Livre Blanc pourra par la suite être modifiable et complété à souhait.

Le projet du Livre Blanc débute avec le groupe thématique « Agriculture », dont le référent est Bertrand Garreau de la SEPANSO. Des prochaines réunions seront menées avec les personnes intéressées à travailler sur ce sujet, afin de dégager des mots clés propres au domaine de l'agriculture, et de réfléchir ensuite à un positionnement de FNE NA pour chacun de ces mots clés.

LANCEMENT DU GROUPE COMMUNICATION DE FNE NA

Le 14 mars a eu lieu une première réunion axée sur la stratégie de communication de FNE NA, notamment avec l'aide des chargées de communication des associations affiliées. Après une synthèse des actions de communication réalisées au cours de l'année (présence au FIFO, site Internet, plaquettes de présentation, lettres d'info, projet du Livre Blanc...), une réflexion sur les actions à mener s'est engagée. Cette mutualisation d'expériences avec les associations affiliées permettra ainsi à FNE NA de consolider sa stratégie de communication dans les mois à venir.

Il a également été décidé de créer un réseau des chargées de communication des associations affiliées à FNE NA. Ce groupe de travail se réunira 2 à 3 fois dans l'année.

PARTICIPATION DE FNE NA DANS LES INSTANCES CONSULTATIVES DEPARTEMENTALES

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Le réseau des associations de FNE NA participe à de nombreuses instances consultatives départementales. Afin de mettre en lumière cet engagement, nous avons décidé de créer des fiches thématiques de chaque commission, afin de mieux les comprendre. Elles sont disponibles sur le site internet de FNE NA.

La CLE (Commission Locale de l'Eau) est une instance de concertation chargée de l'élaboration et du suivi du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Commission administrative sans personnalité juridique propre, elle organise et gère l'ensemble de la procédure d'élaboration, de révision et de suivi de l'application du SAGE. Instance essentielle dans la politique de l'eau, c'est la déclinaison locale des Comités de Bassin qui s'organisent à l'échelle des bassins hydrauliques.



Vous pouvez accéder [à la fiche complète](#) !

MISE EN RESEAU DES BENEVOLES PARTICIPANT AUX COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

Le 12 avril a eu lieu la réunion de restitution du bilan du questionnaire sur l'engagement bénévole dans les commissions départementales. L'objectif de cette réunion était de faire part aux bénévoles du réseau de FNE NA du travail réalisé par Ana Fantin sur les commissions départementales. En effet, pendant quelques semaines, un travail de recensement des bénévoles du réseau de FNE NA participant à des instances consultatives départementales a été réalisé. Un questionnaire leur a ensuite été envoyé, afin d'obtenir des témoignages sur leur participation, mais surtout de savoir comment FNE NA pourrait les aider dans leur représentation.

Cette réunion a été le lieu de riches échanges. Elle a également permis de lancer de premières actions, notamment une mise en réseau des bénévoles participant aux mêmes commissions. Une fois cette mise en réseau établie, un espace Drive sera créé afin de permettre à chaque bénévole d'échanger des ressources et de la documentation sur des thématiques traitées dans la commission. Enfin, un travail va être mené avec les bénévoles participant aux CDPENAF (Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers) et aux CLE (Commission locale de l'eau). Des réunions vont être programmées avec eux et une réflexion sur de futures formations sera menée dans ce cadre. Cette réunion a permis d'enraciner ce travail de lien entre bénévoles et de structurer encore plus le réseau inter associatif de FNE NA.

PROGRAMMES DE BIODIVERSITE

BILAN DE LA PREMIERE ANNEE DU PROGRAMME STYGOFAUNE

Avril 2022 marque la fin de la première année du programme Stygofaune, porté et réalisé par la SEPANSO Aquitaine avec le soutien de FNE Nouvelle-Aquitaine. Pour rappel, ce programme a pour objectifs de dresser un inventaire de la faune aquatique souterraine (*i.e.* stygofaune) sur les deux anciennes régions de l'Aquitaine et du Limousin (en complément de l'étude réalisée par Poitou-Charentes Nature en Poitou-Charentes) et d'appréhender la relation entre la présence de cette faune dans ses habitats naturels et la qualité des eaux souterraines.



Cette première année du programme a bénéficié du soutien financier de l'Europe (fonds européens FEDER), du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Fondation Léa Nature / 1% For The Planet. À cette occasion, une conférence de restitution des principaux résultats s'est tenue le 13 avril 2022 à Limoges. Elle a rassemblé près de 30 personnes (en présentiel et en visioconférence) : services de l'État, Comité de Pilotage, associations naturalistes du Limousin, spéléologues, ...

Pour cette première année, l'effort de recherche s'est essentiellement concentré sur les trois départements de l'ancienne région Limousin, avec près de 70 sites investigués. Le choix des sites s'est opéré en concertation avec les différents experts et acteurs locaux, de manière à prospecter l'ensemble des habitats potentiels que pouvait offrir le Limousin : anciennes mines, aqueducs souterrains, cavités naturelles, sources, puits, forages, sans oublier le milieu hyporhéique (ou sous-écoulement) de bon nombre de cours d'eau. Les connaissances historiques préalables en termes de stygofaune étant très lacunaires, le programme d'inventaire en cours va permettre de démultiplier les connaissances. À ce stade (avant envoi aux experts de groupe), entre 10 et 15 taxons stygobies ont été identifiés (crustacés, arachnides, mollusques, etc.), avec bon nombre de premières mentions pour la région.

Cette conférence a également permis de présenter un [site web consacré à la stygofaune](#) ainsi [qu'un film documentaire](#) sur le programme d'étude en cours.

FNE NA a participé avec grand plaisir à cette conférence et tient à remercier Thierry Alezine et François Lefebvre pour leur travail de grande qualité et les relations de coopération qu'ils ont su nouer avec les naturalistes de nos associations pour la réussite du projet.

Et bon vent pour la suite !

ZOOM SUR NOS ASSOCIATIONS

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE POITOU-CHARENTES ET VENDEE

La Société Française d'Orchidophilie Poitou-Charentes et Vendée (SFO-PCV) a été créée en 1994. Affiliée à la Fédération France Orchidées (FFO), elle est également adhérente de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine.

Ses actions s'articulent autour de trois axes :

L'étude et la protection des orchidées indigènes : réalisation d'une cartographie (aujourd'hui informatisée) des orchidées des cinq départements, études scientifiques dans le but d'améliorer la connaissance des espèces régionales et description de plusieurs nouvelles espèces : *Ophrys argensonensis*, *O. santonica*, *O. suboccidentalis* et sa sous-espèce *oloniae*, et enfin *O. fuciflora* subsp. *aestuariensis*.

La protection des orchidées et surtout de leurs biotopes constitue un objectif prioritaire. L'association réalise des travaux d'entretien (chantiers de bénévoles) et s'est impliquée dans la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS), avec les conseils départementaux, et dans les dossiers « Natura 2000 », en étroite relation avec les autres associations environnementales.

L'étude et la culture des orchidées tropicales. Les adhérents et adhérentes passionnés par ces activités se retrouvent pour échanger des plantes, des conseils de culture, visiter des serres. Certains participent à des voyages pour admirer *in situ* leurs plantes favorites, mais aussi pour en développer la connaissance et la préservation, comme par exemple à Madagascar.

L'information du public : publication d'articles dans des revues spécialisées (notamment la revue de la FFO, *L'Orchidophile*), réalisation d'un bulletin régional annuel présentant le bilan des activités de l'année, à côté de contributions plus scientifiques, sorties de découverte ouvertes au plus large public, sorties scolaires, conférences-diaporamas. Autant de moyens de sensibiliser le public aux problèmes de protection et de gestion.

Enfin, les expositions et salons permettent d'associer les activités « exotiques » et « indigènes », au travers de stands (orchidées tropicales fleuries, vente d'ouvrages...), de projections commentées, de panneaux didactiques, d'échanges avec le public. La SFO-PCV a également réalisé un guide de présentation des orchidées régionales, dont la troisième édition, largement revue, est sortie en juin 2021. Le livre est disponible en librairie, mais aussi auprès de certains points de vente associatifs. Il est aussi disponible par envoi postal.



FORMATIONS ET ATELIERS A VENIR

5

Mai - 22



**SENTINELLES
DE LA NATURE**

NOUVELLE-AQUITAINE

« Arbres, haies et boisements »

13

Mai - 22

**EMENT
ASSOCIATIF**
Nouvelle-Aquitaine

[Assemblée générale du
Mouvement associatif de
Nouvelle-Aquitaine](#)

21

Mai - 22



**SENTINELLES
DE LA NATURE**

NOUVELLE-AQUITAINE

« Le rôle du référent »

UN PEU DE LECTURE

Dossier Agricultures 2040 dans la revue Sesame – Pierre Guy et Anne Judas

Ce dossier [Agriculture 2040] est un travail collectif et le fruit de longues démarches : des agronomes, souvent anciens chercheurs de INRAE, tentent d'y partager un certain nombre de questions pour, si possible, concilier des points de vue différents. Car lorsqu'on aborde l'agriculture, son avenir, et donc notre alimentation, les enjeux sont complexes et les réactions souvent passionnées.

Pour retrouver le [dossier complet](#).



[Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr](https://www.fne-nouvelleaquitaine.fr)

Comité de rédaction et crédits photos : - Ana Fantin – Isabelle Loulmet – Moea Lartigau - Cathy Mazerm- Michel Galliot – Jules Boisseau – Jean-Louis Jollivet

Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine